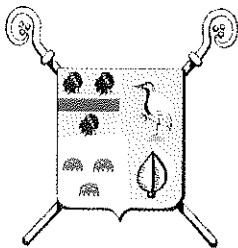


5537-ANHEE, le 30 mai 2016



A l'attention de Mesdames et Messieurs
les Conseillers Communaux

de et à 5537-ANHEE

OBJET : Points supplémentaires à l'ordre du jour établi par le Collège Communal le 11 mai 2016. Annexe I à la première convocation du Conseil Communal.

Madame la Conseillère Communale,
Monsieur le Conseiller Communal,

En vertu de l'article L1122-24 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et du règlement d'ordre intérieur adopté par le Conseil Communal en date du 15 mai 2013, nous ajoutons à l'ordre du jour de la séance publique du Conseil Communal du 7 juin prochain : **après le point n° 35 en séance publique :**

à la demande de M. Patrick PLUYMER, Conseiller communal :

- **Transmolignée**
- **Végétation 63 rue des Fusillés**
- **Panneaux stop.**

Le présent courrier fait partie intégrante de l'ordre du jour du Conseil Communal prévu le 7 juin 2016.

Nous vous en souhaitons bonne réception et vous prions d'agréer, Madame la Conseillère Communale, Monsieur le Conseiller Communal, nos salutations les plus distinguées.

Le Bourgmestre,

L. PIETTE

